



ARTS

Plastiques

Lycée privé St Sauveur
16 place St-Sauveur
BP 80315
35603 REDON Cedex

Tel: 02.99.71.27.44
Fax: 02.99.72.26.64

E-Mail: administrationlyceesaintsauveur@orange.fr
Http://www.lycee-st-sauveur.eu



« L'enseignement des Arts Plastiques articule la pratique et la culture artistiques »

Option obligatoire Première, Terminale L

- ▶ 5 heures hebdomadaires
- ▶ Epreuves au baccalauréat :
 - ♦ présentation orale des réalisations de l'année (coef.3)
 - ♦ écrit durée 3h30 (coef.3)

Option facultative Seconde, Première, Terminale L - ES - S

- ▶ 3 heures hebdomadaires
- ▶ Epreuve au baccalauréat :
 - ♦ présentation orale des réalisations de l'année



L'enseignement de l'art au lycée ne revendique pas forcément une visée professionnelle. Il peut être suivi par goût personnel pour développer la culture générale.



Art et Patrimoine :

Enseignement d'exploration en Seconde (1h30 hebdomadaire)
Rencontre entre création et architecture, métiers d'arts, événements, vie locale...

